

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 28 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 28 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORiant, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Alexandra LEGRAND, Hervé BOCQUET et Clément DELASSUS.

Procurations : Madame Véronique VANMEENEN à monsieur Bruno FICHEUX
Madame Catherine BAUDRY à madame Monique DUHAYON
Monsieur Romain BUISINE à monsieur Dimitri DUQUENNE
Monsieur Michaël PARENT à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Bruno WILLERON à madame Isabelle LEMAIRE-OREC
Monsieur Éric DEWULF à monsieur François-Xavier HENNEON
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
Madame Camille SPETEBROOT à monsieur Stéphane GLORiant

Absents : Monsieur Olivier SABRE

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEHAENE

(Monsieur Stéphane GLORiant intègre la séance du Conseil municipal au point : 3) Propriétés communales – Acquisition d'un terrain sis rue Roger Verwaerde.)

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Ressources Humaines :

- 1) Personnel communal – Convention d'adhésion aux services de prévention Pôle Santé au travail avec le CDG 59.

Adopté à l'unanimité

- 2) Personnel communal – Tableau des effectifs des emplois permanents – Création d'emplois.

Adopté à l'unanimité

Urbanisme :

- 3) Propriétés communales – Acquisition d'un terrain sis rue Roger Verwaerde.

Adopté à la majorité, avec 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Isabelle LEMAIRE OREC, Bruno WILLERON)

Finances :

- 4) Budget communal – Festivités de Pentecôte – Attribution d’une subvention exceptionnelle – Association « A Pas de Jehan ».

Adopté à la majorité, avec 18 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » (Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Isabelle LEMAIRE OREC, Bruno WILLERON) et **6 « N’ONT PAS PRIS PART AU VOTE »** (Bérandère MAHAUDEN, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Dorothee BERTRAND, Frédéric DUBUS, Eric DEWULF)

Jumelage :

- 5) Comité de jumelage – convention entre la commune et l’association « Estaires Sans Frontière » - dénonciation de la convention.

Adopté à la majorité, avec 17 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (Isabelle LEMAIRE OREC, Bruno WILLERON), **2 « ABSTENTIONS »** (Laëtitia LEGRAND, Alexandra LEGRAND) et **7 « N’ONT PAS PRIS PART AU VOTE »** (Dorothee BERTRAND, Frédéric DUBUS, Bérandère MAHAUDEN, Catherine BAUDRY, Yann NORMAND, Jimmy MASSON, Michaël PARENT)

Monsieur le maire :

- 6) Vidéoprotection – Installation de nouvelles caméras.

Adopté à l’unanimité

Information du Maire :

- 7) Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales :

Conformément à l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.

- 8) Questions diverses

Séance close à 18h36.

Fait à Estaires, le 02 décembre 2022

Le Maire,
Bruno FICHEUX

